L'inventaire, une cartographie des écosystèmes

<u>À bon inventaire, bon gestionnaire</u>

De minutieux travaux d'inventaire vont te permettre de connaître l'ensemble des ressources présentes sur ton territoire. Par exemple, l'emplacement des cours d'eau, les différentes espèces d'arbres, les variétés d'animaux, de plantes, d'insectes. C'est une sorte de recensement essentiel pour bien évaluer l'état de ta forêt, en particulier l'âge moyen des arbres, leur hauteur, leur grosseur... L'inventaire va aussi t'indiquer si ta forêt a été victime de perturbations majeures comme le passage d'un feu ou d'une épidémie d'insectes. Si certains arbres sont atteints par des maladies ou si des vents violents les ont renversés pour former ce qu'on appelle un chablis. Une fois l'inventaire de ta forêt bien établi, tu seras en mesure de prendre, à titre de gestionnaire éclairé, les meilleures décisions pour son avenir.

Un inventaire forestier s'effectue d'abord par la prise de photos aériennes et satellitaires. Grâce à des ordinateurs, on en fait des images 3D qui vont permettre au photo-interprète de délimiter le contour des peuplements et produire ainsi des cartes écoforestières. L'année suivante, le technicien forestier se rend sur le terrain et procède à des échantillonnages afin de bien évaluer les caractéristiques de la forêt. La troisième année, toutes ces données sont compilées afin de déterminer les volumes de bois que l'on peut récolter dans une zone donnée.

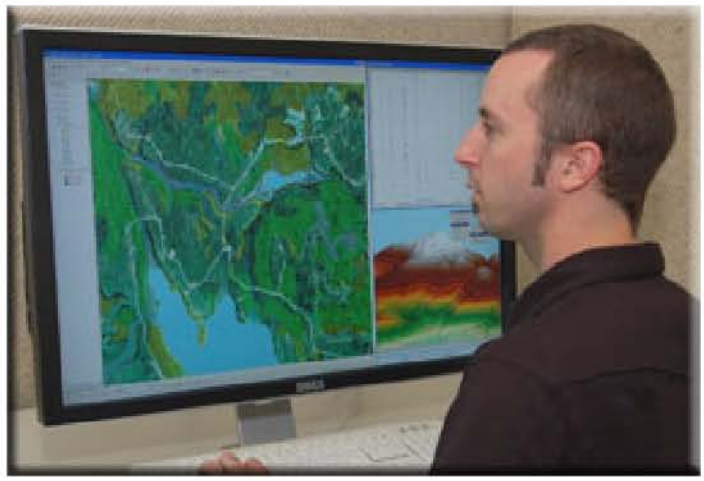

Notes:

L'inventaire, une cartographie des écosystèmes

Sondages : l'art de sonder l'âge des arbres

Le technicien forestier peut déterminer l'âge d'un arbre sans avoir à le couper! Pour cela, il utilise une sonde de Pressler. L'instrument sert à forer un petit trou jusqu'au centre de l'arbre pour ensuite retirer un échantillon cylindrique qu'on appelle une carotte. Sur cette carotte de bois, on distingue les divisions des anneaux de croissances. En un tournemain, le technicien apprend ainsi l'âge de l'arbre sans trop d'indiscrétions ni de dommages.

Connaître sa forêt en 4 étapes

1. **Collecter** : recueillir les informations sur les ressources à partir de photos aériennes et d'images satellitaires du territoire, puis se rendre sur le terrain pour valider et vérifier les données.
2. **Enregistrer** : intégrer les informations sur des cartes géoréférencées à l'aide d'ordinateurs.
3. **Planifier** : par bloc de territoire, évaluer toutes les possibilités d'aménagement ou de conservation (récoltes forestières, réserve faunique, lieux de villégiature, etc.) afin de répondre aux besoins de la population tout en respectant l'environnement.
4. **Décider** : privilégier les meilleurs choix de manière à jouir des ressources sans les épuiser.

Notes: